



## **Point sur la conjoncture économique dans le département des Hautes-Pyrénées**

### **Comment se porte l'économie française après 18 mois de crise sanitaire ?**

En France, la vigueur de la reprise de l'activité économique se confirme en 2021 après la chute historique de 8% du Produit Intérieur Brut en 2020. Dans le contexte d'une bonne diffusion de la vaccination et d'une demande intérieure soutenue par la consommation et l'investissement, les niveaux d'activité et de l'emploi ont nettement rebondi au deuxième trimestre. Cette dynamique s'est globalement poursuivie au troisième trimestre malgré l'accentuation de deux aléas, le premier relatif aux contraintes d'approvisionnement de nombreuses matières premières (métaux, composants électroniques, bois, aluminium, ...) liées notamment au ralentissement de productions en Asie et à l'engorgement du transport maritime, et le second tenant aux difficultés de recrutement de personnels qualifiés. L'activité devant à nouveau rester bien orientée sur le dernier trimestre, nos prévisionnistes de la Banque de France anticipent désormais, dans leur dernière projection trimestrielle publiée courant septembre, une croissance du PIB de 6,3% sur l'ensemble de l'année 2021.

### **L'économie régionale est-elle engagée dans la même dynamique ?**

Les chefs d'entreprises de la région Occitanie, interrogés par les services de la Banque de France en juin et juillet dernier, ont révisé à la hausse leurs projections d'activité et d'investissement initialement formulées en janvier pour l'année 2021 pour chacun des trois secteurs étudiés, à savoir l'industrie, les services marchands et le bâtiment. Toutefois, la reprise d'activité demeure en retrait dans la filière aéronautique et se trouve ralentie par les difficultés d'approvisionnement, notamment dans l'industrie et le bâtiment, mais aussi de recrutement dans tous les secteurs étudiés. Les résultats de notre enquête font ainsi apparaître que dans l'industrie, les chiffres d'affaires augmenteraient de 8% en 2021, de 10% dans les services marchands et de 8% dans la construction. La vigueur de cette reprise ne s'accompagnerait toutefois pas d'une révision à la hausse des intentions de recrutements : une légère baisse des effectifs salariés de 4% est confirmée dans l'industrie tandis qu'une hausse serait modérée dans les services marchands (+1%) et nulle dans le BTP. Les programmes d'investissement sont à l'inverse revus à la hausse dans l'industrie et plus encore dans les services, mais légèrement à la baisse dans le BTP. Enfin, les chefs d'entreprises revoient légèrement à la baisse leur prévisions de rentabilité dans les trois secteurs étudiés en lien avec le renchérissement des coûts d'approvisionnement.

### **Les entreprises des Hautes-Pyrénées connaissent telles des évolutions conjoncturelles particulières qui les démarqueraient de la tendance régionale ?**

Le département des Hautes-Pyrénées est, pour partie, exposé sur plusieurs secteurs directement impactés par la situation sanitaire. Son activité économique est en effet, de manière habituelle,

partiellement dépendante du tourisme tout comme de ses services au sens large au premier rang desquels l'hôtellerie-restauration. Son industrie compte également quelques sous-traitants de l'aéronautique.

Au vu de ces spécificités, la reprise d'activité est très fortement différenciée dans le département. Ainsi, la fréquentation des hôtels et restaurants sur le secteur de Lourdes peinera à atteindre, sur l'ensemble de l'année 2021, le quart de son niveau d'avant crise en raison de l'absence d'une clientèle de groupes et de la raréfaction des touristes étrangers. Il s'agit ici d'une problématique spécifique locale liée à la faiblesse de la demande qui vient s'ajouter à l'aléa conjoncturel de l'offre contrainte de matières premières, entraînant une envolée des prix d'achat, et au frein plus structurel de l'insuffisance de l'offre de travail disponible, particulièrement sensible dans les secteurs des services marchands et du bâtiment travaux-publics.

Le BTP fonctionne par contre très correctement même si les carnets de commandes ont tendance à se renouveler un peu moins rapidement. La hausse généralisée des matériaux contraint en effet les entreprises à revaloriser le prix de leurs devis et à ajuster leurs niveaux de marge. Les difficultés d'approvisionnement ainsi que les besoins d'une main d'œuvre qualifiée non disponible sur le marché risquent par ailleurs de retarder un certain nombre de chantiers.

Hormis l'aéronautique qui n'a pas encore complètement retrouvé ses niveaux d'activité d'avant crise, l'industrie départementale connaît une phase de reprise plus ou moins soutenue. L'industrie ferroviaire, les industries orientées vers le secteur médical ainsi que les services d'ingénierie à l'industrie disposent de carnets de commandes garnis qui leur donnent un large horizon de visibilité et qui vont permettre une relance de l'investissement ainsi que la création de nouveaux emplois.

### **Le financement de l'économie départementale a-t-il été correctement assuré durant cette période ?**

Les mesures de soutien public et bancaire (Prêts Garantis par l'État, activité partielle, moratoires fiscaux, sociaux et bancaires, fonds de solidarité, ...) ont permis de soutenir la trésorerie des entreprises. Certaines de ces mesures sont d'ailleurs prolongées dans le plan de sortie de crise.

Sur le plan du financement bancaire, 286,75 M€ de Prêts Garantis par l'État ont été accordés à 2.307 entreprises du département avec une courbe de distribution dans le temps qui est restée dynamique à la différence des observations au niveau national où un relatif tassement a été observé depuis le printemps 2021. Une deuxième vague de demandes de Prêts Garantis par l'État est intervenue de manière ciblée dans le département notamment sur le secteur de Lourdes ou des compléments de PGE saison sont encore à l'étude. Les TPE du département représentent 87% des entreprises bénéficiaires de Prêts Garantis par l'État pour 50% des montants accordés. Les secteurs du commerce (24%), de l'industrie (15%), de la construction (15%) et de l'hébergement-restauration (15%) concentrent, à eux quatre, près de 70% des montants accordés.

Globalement, à fin juillet 2021, l'encours de crédits bancaires de tous types mobilisés dans le département ressort en progression globale de 4,8% à un an d'intervalle avec des hausses significatives dans l'agriculture, l'industrie, la construction et l'hébergement restauration.

Globalement, une partie des PGE attribués aux entreprises du département en 2020 ou en 2021 reste encore disponible en trésorerie mais la situation est très fortement différenciée selon les secteurs d'activité. À peu près 20% des entreprises font le choix d'un remboursement intégral de ce prêt au bout d'un an mais la majorité affichent leur intention de l'amortir sur une durée de 2 à 4 ans après une seconde année de différé de remboursement.

## **La sortie de crise ne présente t-elle pas pour autant des risques de défaillances pour certaines entreprises affaiblies par des niveaux d'activité en recul ou à l'inverse devant faire face à une croissance rapide de leurs Chiffres d'Affaires nécessitant des moyens financiers supplémentaires ?**

Tout d'abord, le scénario de faillites massives, craint un temps, a été évité. Les défaillances d'entreprises sont d'ailleurs paradoxalement en net recul de plus de 40% dans le département à un an d'intervalle. En outre, au-delà de quelques cas isolés, les indices de fragilité relevés du côté des incidents de paiements des entreprises ne révèlent toujours pas à cette heure d'évolutions excessivement alarmistes.

Enfin, un comité départemental de sortie de crise a été mis en place, comme partout ailleurs, pour accompagner les entreprises qui rencontreraient des difficultés financières et les informer sur les dispositifs existants (renégociations de crédits, étalement de dettes fiscales et sociales, procédures préventives ou collectives de traitement des difficultés). Au plan national, la Banque de France estime qu'environ 14% des entreprises ressortiront fragilisées par la crise et que la moitié d'entre elles auront besoin d'un accompagnement spécifique pour faire face à une hausse de leur endettement financier et à une baisse de leur trésorerie disponible.

La période d'inflexion de la courbe des défaillances pourrait se situer au printemps 2022 lorsque les entreprises qui ont bénéficié d'une seconde année de pause dans le remboursement d'un PGE accordé en début de crise sanitaire devront commencer à décaisser leurs premières échéances. Une hausse des défaillances paraît globalement inévitable mais un certain nombre de faisceaux d'indices semblent indiquer que l'on reviendra, dans le département comme ailleurs, vers des niveaux assez proches de ceux connus avant la crise.

## **Quel a été jusqu'ici l'impact de la crise pour les ménages du département ?**

Le premier impact se situe au niveau de l'emploi salarié dont la progression, à un an d'intervalle, est la plus faible de la région Occitanie du fait principalement de l'absence de reprise d'activité significative dans l'hôtellerie restauration sur le secteur de Lourdes.

Cela étant, pour ce qui est des ménages, nous relevons dans le département, à fin juin 2021, une augmentation globale des dépôts à vue sur les comptes bancaires et sur livrets de 17% par rapport à la fin d'année 2019, représentant une accumulation de 400 M€ d'épargne supplémentaire. Comme ailleurs, ce constat résulte principalement d'une épargne forcée durant les périodes de confinement sanitaire et d'une crainte dans l'avenir qui ralentit le rythme de consommation.

Les difficultés de trésorerie des ménages s'inscrivent, de manière globale, en sensible diminution : à fin juin 2021, les encours des découverts bancaires des particuliers sont en baisse de plus de 8% à 18 mois d'intervalle. De leur côté, les dossiers de surendettement des ménages déposés dans le département des Hautes-Pyrénées ressortent également en baisse de 15% sur les 8 premiers mois cumulés de l'année 2021 par rapport à la même période de 2019.

## ÉVOLUTION DU MONTANT CUMULÉ DES PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT (PGE)

(Montants en K€)

